

BREVET INITIATION AERONAUTIQUE (B.I.A.)

Il est proposé aux élèves de 4^{ème}, 3^{ème} et de 2^{nde}, garçons ou filles âgés de 13 ans au moins le jour de l'examen (mai 2018), une formation théorique en Aéronautique.

Objectifs : Susciter des vocations dans les carrières aéronautiques.
Obtenir une bourse pour suivre une formation complémentaire en aéroclub pour celles ou ceux qui le désireraient.

Obtenir des points bonus pour les élèves qui envisageraient un bac pro Aéronautique

Programme : ❖ Aérodynamique et mécanique du vol
❖ Connaissance des aéronefs
❖ Météorologie
❖ Navigation, sécurité des vols
❖ Histoire de l'Aéronautique et de l'Espace

Formation : Théorique ⇔ 45 heures
Pratique : Amphi-cabine sur machines réelles et simulateurs, **vols d'application**
(Nouveau cette année !)

Lieu : Lycée Saint Louis Sainte Marie à Gignac, pour la formation théorique, les mercredis de 13h00 à 16h00.

Aérodrome d'Aix les Milles, 6 séances le samedi matin (février, mars)

Responsable de la formation : M. Vincent GAGNAGE, instructeur avion, « Association Vudenhaut »

Formateurs : membres agréés de l'association « Vudenhaut »

Evaluation délivrance du diplôme : Fin mai 2018

Début des cours : Mercredi 08 novembre 2018

Fin des cours : Mercredi 18 avril 2018.

Nombre d'élèves : 20 (sérieux, motivation, rigueur, discipline et assiduité seront exigés).

Coût de la formation : 220 Euros.

*Les élèves intéressés remettront le coupon ci- dessous à la vie scolaire ainsi que le règlement (chèque libellé à l'ordre de « Association Saint Louis-Sainte Marie) le **vendredi 13 octobre 2017 dernier délai.***

F.TARROUX - S.TISSIER
ADJOINTS DE DIRECTION

Coupon à détacher et à rendre à la vie scolaire de chaque site.

M. Mme _____ autorisons notre enfant _____

En classe de _____ à assister à la formation B.I.A. et nous engageons à ce qu'il suive cette formation jusqu'au terme de l'évaluation.

Fait à _____ le _____

Signature des Parents

Signature de l'Elève